

**Cybergun S.A.**  
**Assemblée générale du 28 juin 2022**  
**Résultat des votes**

<b>Résolution</b>	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Adoptée
4	Conventions et engagements visés aux articles L225-38 et suivants du code de commerce	Adoptée
5	Autorisation à donner au conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société	Adoptée
6	Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié de la Société et de sociétés liées et des mandataires sociaux	Adoptée
7	Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la Société et de sociétés liées et des mandataires sociaux	Adoptée
8	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	Adoptée
9	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	Adoptée
10	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider du regroupement ou de la division des actions	Adoptée
11	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée
12	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public	Adoptée
13	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou de ses Filiales ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de personnes nommément désignées ou de catégories de personnes	Adoptée
14	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, pour augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée
15	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider, en cas d'offre publique, de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires	Adoptée
16	Plafond global des augmentations de capital	Adoptée <sup>1</sup>
17	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles conformément à l'article L225-138-1 du code de commerce	Adoptée
18	Pouvoirs pour formalités	Adoptée

<sup>1</sup> Il est précisé que la résolution a été adoptée après modification des montants nominaux maximaux globaux des augmentations de capital et des titres de créances, initialement fixés à 500.000.000,00 € chacun, qui ont été ramenés, à la demande d'un actionnaire présent, à 50.000.000,00 € chacun.